



AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

Le Maire de la commune de LOUPES (33370)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 11 juillet 2022,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **24 mai 2024 dans le cimetière de Loupes** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - CARRE 1 - 3	19/12/1947	DEBOT Jean	- FAMILLE DEBOT - DEBOT Pierre - 14/09/1943 - ? ? - DEBOT Marcel
1 - CARRE 1 - 15	15/08/1929	SOULEYREAU Jeanne SOULEYREAU Marie née GUEYLARD	- FAMILLE SOULEYROU - FAMILLE SOULEYREAU* Jeanne - ? ?
1 - CARRE 1 - 20	10/03/1951	ROSSIGNOL Marie Justine née MOREAU	- FAMILLE ROSSIGNOL* - ? ?
1 - CARRE 1 - 21	16/09/1852	COSTE	- FAMILLE TEICHE* Abel - FAMILLE COSTE* - TEICH Abel - 13/04/1973
1 - CARRE 1 - 22	20/03/1976	CASTER Jean Pierre	- FAMILLE CASTER* Jean Pierre
1 - CARRE 1 - 23	18/12/1965	SARRAZIN	- FAMILLE SARRAZIN* - ? ?
1 - CARRE 1 - 24	18/12/1965	SARRAZIN	- FAMILLE SARRAZIN* - ? ?
1 - CARRE 1 - 25	18/12/1965	SARRAZIN	- FAMILLE SARRAZIN* - ? ?
1 - CARRE 2 - 2	05/05/1952	CROUZET Marie CROUZET Georgette	- FAMILLE CROUZET - ? ?
1 - CARRE 2 - 16	14/09/1971	SANFOURCHE Henri SANFOURCHE Jeanne	- FAMILLE SANFOURCHE Jeanne* - ? ?

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-

indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à LOUPES, le 25 mai 2024

Le Maire



Véronique Lesvignes
Maire